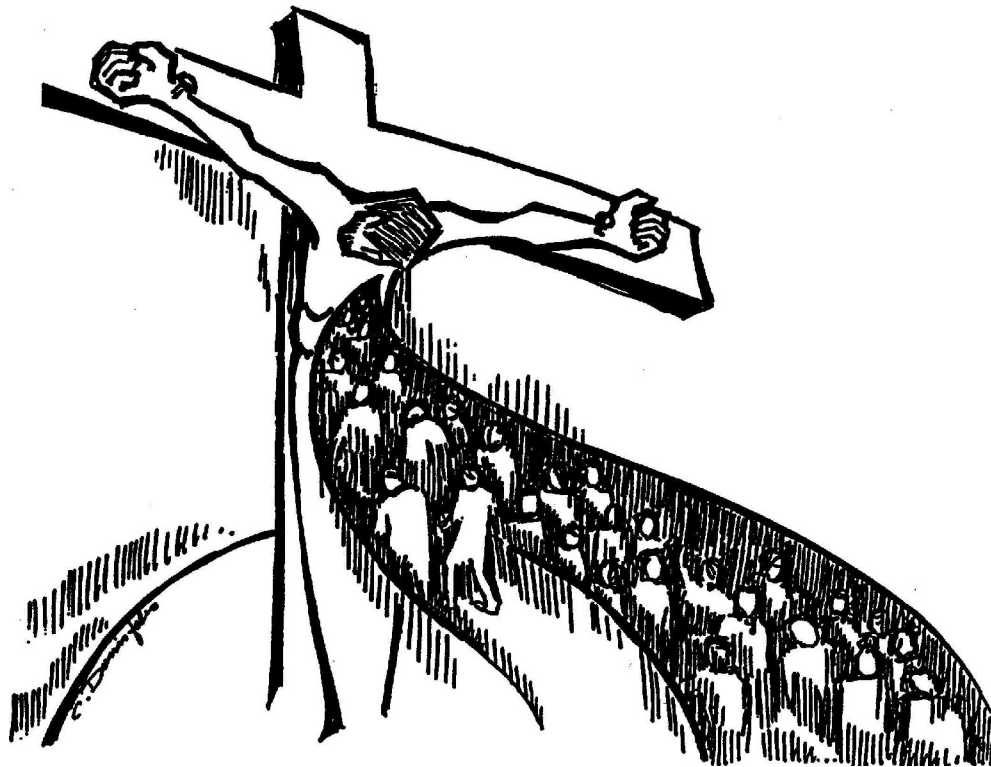


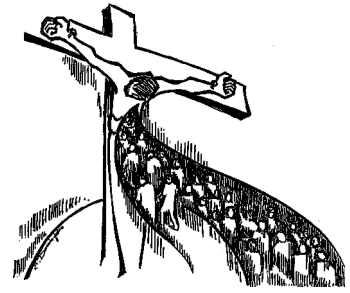
Lettre pastorale



LE JOUR DU SEIGNEUR

† Paul Marchand, s.m.m.
Évêque de Timmins
décembre 2003

LE JOUR DU SEIGNEUR



Chers collaborateurs, chères collaboratrices,

Je songe depuis longtemps à écrire une lettre pastorale sur “**Le Jour du Seigneur**”. Il ne s’agit pas d’une nostalgie des ‘beaux dimanches’ de mon enfance, mais d’une préoccupation pastorale devant le dilemme dans lequel nous risquons d’être plongés dans les années à venir: d’une part, les chrétiens et les chrétiennes ont besoin de célébrer l’Eucharistie le dimanche, le jour du Seigneur; d’autre part, la diminution du nombre des prêtres risque de rendre impossible cette célébration sur une base régulière, du moins dans un certain nombre de paroisses.

Il va sans dire qu’un pareil sujet ne peut être traité de façon exhaustive dans le cadre restreint d’une lettre pastorale. Mais, j’ose espérer que les quelques réflexions qui y sont abordées, en amorceront d’autres à l’intérieur des familles, des comités paroissiaux, des milieux scolaires et des communautés chrétiennes. Deux questions retiendront ici mon attention. Premièrement, le **sens du dimanche**; deuxièmement, le **sens des ADACE** (*assemblées dominicales en attente de célébrations eucharistiques*).

A. LE SENS DU DIMANCHE

Depuis les origines du christianisme, le dimanche a toujours été un jour privilégié pour l’Église. C’est le Jour où les chrétiens et les chrétiennes se rassemblent pour louer le Seigneur dans l’Eucharistie. Nous sommes donc devant deux éléments:

- le ‘**Jour du Seigneur**’ (le dimanche), et
- le ‘**rassemblement**’ des chrétiens et chrétiennes le premier jour de la semaine.

1. Le “**Jour du Seigneur**”:

On sait que les Juifs, au temps du Seigneur, célébraient le Sabbat le ‘septième’ jour de la semaine (*le samedi*). Ils rappelaient alors l’achèvement de la création, et le repos de l’Éternel après l’accomplissement de son oeuvre. Encore aujourd’hui, dans les communautés juives, on observe le Sabbat en s’abstenant de tout ce qui pourrait ressembler à du travail.

Mais, aussitôt après la résurrection de Jésus, les chrétiens et les chrétiennes, issus du peuple Juif, se sont aperçus que le véritable jour à célébrer n’était plus le *septième* de la semaine mais bien le ‘premier’, parce que, dans leur expérience de foi, ils ont découvert que le véritable achèvement de la création ne se situait pas dans la création des premiers jours, le: “*Big bang*”, mais dans l’événement de la résurrection de Jésus qui s’est effectué le *premier jour* de la semaine.

“Le premier jour de la semaine, de grand matin, elles (les saintes femmes) vinrent à la tombe en portant des aromates. Elles trouvèrent la pierre roulée devant le tombeau” (Luc, 24,1-2).

Grâce à cet événement du premier jour de la semaine, tous les êtres humains peuvent désormais entrer dans une qualité de vie que la première création ne faisait qu’annoncer. Désormais, tous les jours que nous vivons, tous les événements de notre existence sont transformés par ce *premier jour, la Pâque de Jésus-Christ*. Même le jour de la mort ne sera plus le même. Il deviendra celui d’un passage vers une vie nouvelle qui n’aura jamais de fin. Donc, *‘ce jour que fit le Seigneur’*, n’a pas son pareil parce que, dans ce jour, notre existence humaine bascule de la mort à la vie.

2. Le “rassemblement”:

Le premier jour, les chrétiens et les chrétiennes **‘se rassemblent’**. Il est même étonnant de constater l’importance que l’on donnait au *rassemblement* dans les premiers temps de l’Église. Le fait **‘d’aller à l’assemblée’** avait même préséance sur celui **‘d’aller à la messe’** (Pierre Goudreau, *Célébrer le dimanche en attente de l’Eucharistie*, Novalis, 2003, p.27). D’ailleurs, le mot: *église* ne vient-il pas du mot latin: *ecclesia*, qui veut dire: *assemblée*? De plus, en se rassemblant le premier jour de la semaine, les premiers chrétiens et les premières chrétiennes ont vite pris conscience qu’ils faisaient exister l’Église parce que le Seigneur ressuscité se faisait présent au coeur de leur rassemblement, que sa présence les fortifiait dans leur foi et les remplissait d’amour et d’espérance pour repartir joyeux témoigner de ce qu’ils étaient



devenus. En célébrant l’Eucharistie, l’Église fait mémoire du mystère pascal du Christ et elle *“rend présent la victoire et le triomphe de sa mort”* (Vatican II, *Constitution sur la liturgie*, nos 6 et 10).

Quand on parle du **Jour du Seigneur**, nous ne sommes donc pas dans la dynamique d’un commandement contraignant ou d’une obligation stricte à observer, mais dans celle d’une *joie chrétienne* provenant de la foi en la Résurrection, que l’on a besoin de partager, de célébrer et de proclamer. Nous sommes loin aussi d’une dévotion privée ou de celle d’un groupe particulier. Ensemble, nous venons vivre ce que nous sommes devenus à cause de Jésus-Christ: des chrétiens et chrétiennes! C’est donc l’action de grâce et la louange qui motivent d’abord le rassemblement du Jour du Seigneur. “Je vais à l’église pour louer le Seigneur avec les autres croyants et croyantes qui m’entourent”, me disait un jour l’un de mes amis.

Ce rassemblement du Jour du Seigneur comporte des *éléments nutritifs* pour notre santé chrétienne dont nous ne pouvons pas nous passer. Voici les principaux:

- a. **l’assemblée**: L’assemblée porte ‘en elle-même’ une nourriture dont on oublie souvent la richesse. Pensons à ce que nous apportent les gens que nous invitons à notre table! Nous n’arrêtons pas de leur dire: “votre présence nous a fait du bien; il faut nous revoir”, etc. Le seul fait d’être ensemble, d’être heureux ensemble, de se parler, de s’accueillir, avive notre santé. Que dire alors des chrétiens et des chrétiennes qui se rassemblent au nom de leur foi pour la reconnaître

ensemble, la partager, l'approfondir et la célébrer? C'est là une nourriture irremplaçable pour notre santé chrétienne et celle des autres avec qui nous partageons le repas.

- b. **le prêtre:** Par son ministère de présidence de la communauté et de l'Eucharistie, le prêtre est le symbole du Christ Pasteur qui marche avec son peuple. En introduisant la prière d'ouverture, il se reconnaîtra d'abord comme membre de l'assemblée en disant: *Prions le Seigneur*. Ensuite, il va se situer comme un *vis-à-vis* de la communauté. Par exemple, quand viendra le temps d'introduire l'évangile, il dira: Le Seigneur soit avec *vous*, pour ensuite actualiser cette parole dans l'homélie qui lui revient, normalement, de prononcer. À la consécration, il ira jusqu'à reprendre les paroles mêmes du Christ en disant: "*Ceci est mon corps, ceci est mon sang*". Enfin, dans le rite de l'envoi, il parlera encore au nom du Christ en disant: *Allez dans la paix du Christ*.
- c. **la prière de l'assemblée:** Voilà un autre moyen pour le Seigneur de nourrir son peuple rassemblé: "*Là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux*" (Matthieu 18, 20). "*Au milieu d'eux, j'habiterai et je marcherai; je serai leur Dieu et ils seront mon peuple*" (2 Corinthiens 6,16). Que dire alors quand notre prière devient celle du Seigneur, et qu'elle est agréablement accueillie par le Père comme c'est le cas dans l'Eucharistie?
- d. **la Parole:** Au Jour du Seigneur, nous vivons une expérience semblable à celle des disciples d'Émmaüs. On se rappelle à quel point ils étaient attristés et déçus à la mort de Jésus

jusqu'au moment où un mystérieux personnage est venu les rejoindre sur la route du retour pour leur expliquer le sens des Écritures. La Parole de Dieu, c'est "*une énergie dynamique qui rencontre l'histoire des hommes pour leur révéler le mystère de Dieu*" (cf: R. Chéno, dans un article intitulé: "*L'homélie, action liturgique de la communauté eucharistique*", *La Maison-Dieu*, 227, 2001, 3, p.10). Pour Jésus, sa Parole est une façon de se faire chair et de venir habiter parmi nous (Jean, 1,14). Le concile Vatican II parlera même des '*deux tables*', *celle de l'ambon et celle de l'autel* (Constitution sur la Révélation divine, no 21) offrant toutes deux le même Seigneur comme pain de vie.

- e. **la prière eucharistique:** Ce n'est pas une prière comme les autres! Quand le prêtre reprend les paroles et les gestes du Seigneur à la dernière Cène, "*c'est l'événement central du Salut qui est rendu présent*" (Vatican II, *Lumen Gentium*, no 3). Autrement dit, nous participons à l'événement où Jésus nous redit son amour en donnant sa vie jusqu'au bout (Jean 13,1). Remarquons qu'en instituant l'Eucharistie, Jésus ne s'est pas contenté de dire: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*; mais il a ajouté: "*versé pour vous*" (Luc 22, 19-20). "*Il est grand le mystère de la foi!*" dira le prêtre après la consécration. Cette exclamation, à laquelle nous répondons: "*nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus, nous célébrons ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire*" exprime tout ce qui se passe au cours de cette prière eucharistique: dans notre foi, nous reconnaissons le mystère de notre Salut qui se déroule au milieu de l'action liturgique en cours, et nous en

rendons grâce au Seigneur. Nous devenons le corps du Christ édifié dans l'unité par la force de l'Esprit (*I Corinthiens 10,17*), et nous reprenons la route pour être comme du levain dans la pâte capable de transformer le monde dans l'esprit de l'Évangile.

f. **le pain partagé: la communion.** Habituellement, la nourriture que nous mangeons se transforme en nous. Lorsque nous mangeons le pain du Seigneur, c'est nous qui sommes transformés dans le pain que nous mangeons. Nourris de la vie du Ressuscité, nous repartons avec une force nouvelle qui nous rend capables de reprendre le quotidien avec une joie et une espérance qui n'ont pas leur pareil.

En conclusion à cette première partie, disons que la célébration de l'Eucharistie **donne son identité à la communauté chrétienne.** C'est précisément en se rassemblant pour célébrer l'Eucharistie que la communauté peut demeurer une véritable communauté chrétienne et faire l'Église. "*On peut dire qu'il n'y a pas d'Église sans assemblée*" (*Pierre Goudreau, o.c. p.27*).

Surgit alors une question incontournable: que faire lorsque la célébration de l'Eucharistie ne peut pas être assurée en raison de l'absence du prêtre? C'est à cette question que voudrait répondre la deuxième partie.

B. LE SENS DES ADACE (*assemblées dominicales en attente de la célébration de l'Eucharistie*)



En l'absence du prêtre, certaines communautés font déjà, occasionnellement, l'expérience d'une ADACE disant qu'il est tout à fait légitime, pour une communauté chrétienne, de se rassembler le Jour du Seigneur, dans le but de se retrouver ensemble dans la foi, de prier le Seigneur, d'écouter sa Parole et de partager son pain en réserve dans le tabernacle. Ils se référeront aux textes de Vatican II qui affirment que la pastorale est l'affaire de tous les baptisés et que c'est toute l'assemblée qui célèbre. D'autres cependant, hésitent à s'aventurer dans cette nouvelle pratique liturgique n'y voyant pas une solution d'avenir. Les premiers privilégient le *corps ecclésial* du Christ où c'est la communauté qui prime. Les derniers privilégient le *corps eucharistique* du Christ où c'est l'Eucharistie qui prime.

Les remarques qui suivent cherchent à offrir des points de repère lorsque viendra le temps de prendre des décisions à ce sujet.

1. Les ADACE ne remplacent pas l'eucharistie.

Après ce qui a été dit dans la première partie de cette lettre, je pense que l'on comprend déjà qu'une ADACE ne peut remplacer l'Eucharistie. Ajoutons une

phrase du professeur Normand Provencher, o.m.i.:

C'est l'identité même de l'Église, donc sa raison d'être et son existence, qui se joue dans la célébration de l'Eucharistie dominicale. (...) Si nous perdons

l'héritage du dimanche, c'est toute l'Église qui s'appauvrit (Les aménagements pastoraux, un défi et une chance pour la liturgie, Liturgie, Foi et Culture, 35, 2001, p.19).

2. Mais, peut-on faire **“autre chose”** quand le prêtre n’y est pas?

En rendant public le Directoire pour les assemblées dominicales en l’absence du prêtre (Paris, Cerf, 1988), il est bien évident que la Congrégation romaine pour le culte divin reconnaissait la légitimité de la célébration des ADACE pour célébrer le Jour du Seigneur. La Commission épiscopale canadienne de liturgie abondait dans le même sens en publiant en 1992, le document intitulé: Assemblées dominicales en attente de la célébration eucharistique (cf: études canadiennes en liturgie, 1992, 4, p. 9-11). Dans sa toute récente encyclique sur l’Eucharistie, Jean-Paul II dit ceci:

“Quand la communauté est privée de prêtre, on cherche à juste titre à y remédier d’une certaine manière, afin que se poursuivent les célébrations dominicales, et, dans ce cas, les religieux et les laïcs qui guident leurs frères et soeurs dans la prière, exercent de façon louable le sacerdoce commun de tous les fidèles, fondé sur la grâce du Baptême”. (Église de l’Eucharistie, 17 avril 2003, no 32).

Une ADACE n’est donc pas une célébration liturgique ‘à rabais’. C’est une action liturgique au cours de laquelle le Seigneur ressuscité se rend présent dans l’assemblée réunie en son nom, dans la prière qu’elle fait monter vers Dieu, dans

la Parole qui est proclamée et commentée, et enfin par le partage du pain de vie si l’Évêque l’autorise.

Évidemment, il faut être conscient des ambiguïtés qui pourraient contribuer à dévaloriser l’Eucharistie surtout si on utilise de façon servile le “*Prions en Église*”. Certains pourraient penser que la seule différence entre une ADACE et la Messe, c’est le ‘petit bout’, - il s’agit de la prière eucharistique! - que l’on a laissé tomber... D’autres se demandent si, en introduisant des ADACE, nous ne sommes pas en train de passer de la tradition d’une “Église de l’eucharistie” à celle d’une “Église de la Parole” (cf: P. Goudreau, o.c. p. 82), nous assimilant ainsi aux religions qui n’ont pas les sacrements. C’est dire **l’importance d’une solide catéchèse** avant d’introduire des ADACE dans une paroisse, et la nécessité de laisser voir *le caractère supplétoire et provisoire de la célébration liturgique en l’absence du prêtre*” (Directoire, no 21. Encyclique sur l’Eucharistie, no 32). Ainsi, au plan visuel, celui ou celle qui dirige ce genre de rassemblement, verra à ne pas occuper le siège de la présidence réservé au prêtre. Il ou elle utilisera toujours le langage du ‘nous’ (Directoire, no 39). Ainsi, dans le rite d’envoi, il ou elle dira: ‘*Allons*’ dans la paix du Christ, alors que le prêtre dit: ‘*Allez*’ dans la paix du Christ. Il ou elle se présentera comme ‘dirigeant’ l’assemblée et non pas comme la ‘présidant’.

Mais, si tout est préparé comme il se doit, il est clair que la communauté peut vivre, à l’intérieur d’une ADACE, une célébration liturgique signifiante et porteuse de fruits spirituels abondants.

3. Faut-il choisir de se rendre à une autre église plutôt que de célébrer une ADACE chez-nous?

Face à cette question, les promoteurs du *corps ecclésial* et ceux du *corps eucharistique*, risquent de s'affronter. Pour les premiers, c'est la communauté qu'il faut privilégier. Ils diront: s'il n'y a pas de prêtre, c'est à elle (l'assemblée) qui revient, à l'intérieur des orientations données par l'Évêque, de décider, si oui ou non, on célébrera une ADACE. Dans la perspective des derniers, au contraire, on soutiendra qu'il y a suffisamment d'eucharisties célébrées dans les environs pour éliminer toutes les ADACE. Ils diront: "N'allons pas prendre l'habitude d'une messe sans sacrement (une ADACE) alors que le sacrement de la messe est célébré dans un endroit pas tellement éloigné".

Cette question me paraît délicate au plan pastoral. Je pense que la solution se trouve dans un profond *discernement* où l'on tiendra compte à la fois des besoins qu'ont les chrétiens et chrétiennes de célébrer l'Eucharistie le Jour du Seigneur et, d'autre part, des circonstances particulières dans lesquelles une communauté chrétienne pourrait se retrouver à l'occasion. Il faut que l'Eucharistie soit célébrée **assez souvent** dans une communauté chrétienne "pour ne pas qu'une distorsion apparaisse à long terme, entre ce que la communauté vit concrètement et ce qu'elle doit être normalement, une communauté rassemblée autour du prêtre qui célèbre l'Eucharistie le Jour du Seigneur" (P. Goudreau, o.c. p.133). Il serait donc inacceptable, me semble-t-il, qu'une paroisse se trouve continuellement en situation de célébrer une ADACE. Les milieux dans lesquels nous vivons ne ressemblent en rien à ces territoires de mission où le missionnaire ne

passé que quelques fois par année en raison des distances et des difficultés d'accès, et où les gens n'ont pratiquement aucun moyen de déplacement.

Dans le contexte de réaménagement des paroisses que nous vivons présentement, il m'apparaît évident que si, d'une part, nous ne pouvons pas réduire le nombre d'églises au nombre de prêtres actifs, d'autre part, il ne serait pas plus sage de garder toutes les églises ouvertes sous prétexte qu'on peut y célébrer des ADACE. À cet égard, les membres des comités de recherche auront un profond discernement à faire avant de présenter leurs recommandations à l'Évêque. L'Évêque aussi aura à faire ce même discernement avant de prendre ses décisions.

Ajoutons un dernier élément: je suis conscient que certains Évêques sont réticents à autoriser la distribution de la communion lors de célébrations d'ADACE dans le but d'enlever toute ambiguïté entre une célébration de l'Eucharistie et celle d'une ADACE. Mgr Weakland de Milwaukee a souvent manifesté ses réticences à ce sujet. Cependant, il avouera d'un même souffle, que cette position crée aussi des problèmes: "Nous pourrions alors ressembler à toutes les autres Églises qui n'ont aucune tradition sacramentelle" (R. Weakland, *La création de nouvelles paroisses et le manque de prêtres*, Doc. Catholique, 88, 1001, 2026, p.400).

CONCLUSION

Si donc une solution *supplétoire*, celle des ADACE, peut être envisagée en l'absence du prêtre, il faut mettre tout en oeuvre pour ne jamais perdre l'héritage du dimanche où l'assemblée se rassemble autour du prêtre pour célébrer l'Eucharistie. En nous passant trop facilement de la célébration eucharistique, nous risquerions de mettre en péril l'identité catholique de l'Église qui s'affirme et qui se bâtit tout particulièrement dans les sacrements, en premier lieu, celui de l'Eucharistie. Mais, dans le cas où l'eucharistie paroissiale dominicale n'est pas possible pour cause d'absence du seul prêtre disponible, rien ne peut s'opposer à la mise en place d'une ADACE dans l'esprit décrit plus haut.



Il va sans dire qu'une formation pour les principaux acteurs dans la célébration de ces ADACE s'avérera nécessaire ainsi qu'un bon enseignement auprès des paroissiens et paroissiennes concernés. Je fais mienne la prière de Pierre Goudreau:

Puisse notre Église accueillir le souffle vivant de l'Esprit qui ne cesse de se manifester dans le coeur des croyantes et des croyants rassemblés en communauté de foi (o.c. p. 141).

Joignons à cette prière celle que nous gardons toujours pour les vocations à la prêtrise afin que le peuple de Dieu puisse continuer à se rassembler le Jour du Seigneur pour célébrer l'Eucharistie comme le Grand Vivant nous a dit de le faire.

†Paul Marchand, s.m.m.
Évêque de Timmins

le 1 décembre 2003